

notre terreur

le père tralalère

créations collectives **d'ores et déjà**



La Colline – théâtre national

09
—
10

Notre terreur

pages 3 à 12

Cahier photos

pages 13 à 20

photos de Notre terreur pages 13 à 16

photos du Père Tralalère pages 17 à 20

Le Père Tralalère

pages 21 à 25

Notre terreur

création collective **d'ores et déjà**

mise en scène **Sylvain Creuzevault**

costumes **Pauline Kieffer**

scénographie **Julia Kravtsova**

marionnettes et masques **Joseph Lapostolle** et **Loïc Nébréda**

lumière **Vyara Stefanova**

avec

**Samuel Achache, Benoit Carré, Antoine Cegarra,
Éric Charon, Sylvain Creuzevault, Pierre Devérines,
Vladislav Galard, Lionel Gonzalez, Arthur Igual,
Léo-Antonin Lutinier**

production d'ores et déjà, La Colline – théâtre national, Festival d'Automne à Paris,

Nouveau Théâtre d'Angers – Centre dramatique national des Pays de la Loire,

Célestins – Théâtre de Lyon, Culturgest – Lisbonne

avec la participation artistique du Jeune Théâtre National

dans le cadre de sa coproduction avec le Nouveau Théâtre d'Angers,

le spectacle a fait l'objet d'une résidence de création

les répétitions ont eu lieu à La Colline à partir du 15 juillet

avec l'équipe technique du théâtre

régie **Laurence Barrère**

régie son **Sylvère Caton**

régie lumière **Nathalie De Rosa, Pascal Lévêque**

machiniste **Marjan Bernacik**

habilleuse **Laurence Le Coz**

le décor a été construit avec la participation de l'atelier de construction

de La Colline et avec l'aide d'Hélène Perenet et d'Anne-Lise Galavielle

la musique de "La Ballade des pendus" de François Villon

a été composée par David Georgelin

du 16 septembre au 9 octobre 2009

Petit Théâtre

Le gouvernement de la Terreur

Anarchie au-dedans, invasion au-dehors

[...] Sous la Terreur, c'est le Comité de salut public qui gouverne la France, une France complètement désorganisée par un an de République, douze hommes, toujours les mêmes, furent à sa tête de septembre 1793 jusqu'au 27 juillet suivant, le 9 thermidor de l'an II selon le langage révolutionnaire. Mais jamais ils ne furent assis tous ensemble autour de la table au tapis vert. L'un d'entre eux, condamné à mort par les autres, laissera sa place vacante. Certains étaient généralement retenus loin par leur mission en Bretagne, en Alsace ou dans les Flandres. Mais on sentait leur présence par les dépêches qui venaient s'ajouter régulièrement à l'abondant flot de courrier que recevaient chaque jour ceux qui étaient restés à Paris. De tous les commissaires qui siégeaient autour de la table verte, personne ne dirigeait les réunions. Mais, même s'ils ne se reconnaissaient pas de président, Robespierre était déjà le plus célèbre au-delà des Tuileries.

Le Comité traitait des affaires courantes à toute heure, cependant ses véritables réunions se déroulaient la nuit, en secret, à huis clos. Personne ne sait exactement ce qui se passait dans ces conclaves. [...] Nul doute que les débats furent passionnés et que les Douze avaient bien des secrets. D'opinions parfois très éloignées, épuisés de fatigue et à bout de nerfs, l'esprit enfiévré par l'exaltation révolutionnaire, ils s'affrontaient sans ménagement. C'étaient, pour la plupart, des individus obstinés, susceptibles, emportés. Pourtant, presque jusqu'à la fin, ils réussirent à agir d'un commun accord et à garder pour eux leurs différends personnels. Ils dirigeaient un pays profondément bouleversé par quatre années de révolution. La Convention revendiquait un pouvoir absolu que la moitié du pays lui refusait. La guerre civile déchirait l'ouest et le midi de la France. Les plans élaborés

plus tôt, dans une phase antérieure de la Révolution que l'on suppose plus pondérée, s'étaient effondrés. Devenues incontrôlables, les autorités locales et périphériques étaient maintenant des foyers d'agitation. Clubs politiques et comités révolutionnaires prenaient de plus en plus d'initiatives. Paris était en effervescence; orateurs et démagogues, agents secrets des deux bords, extrémistes et contre-révolutionnaires de tous ordres parcouraient les rues en tous sens. Déserteurs, prêtres déguisés, étrangers aux allures bizarres coudoyaient des patriotes à demi fous et de prétendus "sauveurs de la patrie". Aux frontières, les armées anglaise, hollandaise, espagnole, prussienne et autrichienne s'avançaient sur la France. Les ports étaient pratiquement bloqués par les navires britanniques. Au-delà du front se dressait une Europe unanimement hostile, qu'encourageaient les émigrés français, les conservateurs de tout pays en proie à la panique. Le pape et la hiérarchie catholique, ainsi que la grande Catherine de Russie, proche de la mort, excitaient les alliés tout en refusant de se joindre à eux.

Anarchie au-dedans, invasion au-dehors. Un pays qui se lézarde sous les pressions externes, qui se désintègre sous les tensions internes. La Révolution bat son plein. Guerre. Inflation. Faim. Peur. Haine. Sabotage. Fabuleux espoirs. Idéalisme sans borne. Et, pour ceux qui sont au pouvoir, l'horrible certitude, s'ils échouent, de mourir en criminels, en assassins de leur roi. Leur terrible crainte de voir alors annihilés tous les acquis de la Révolution. Leur conviction, s'ils l'emportent, d'instaurer la liberté, l'égalité, la fraternité. [...]

Robert R. Palmer

Extrait de *Le Gouvernement de la Terreur*,
traduction Marie-Hélène Dumas, revue par Guy Desgranges,
Éditions Armand Colin, Paris, mai 1989, p. 18-19.

Repères chronologiques

- **10 août 1792**: Chute de la monarchie constitutionnelle et Commune insurrectionnelle de Paris.
- **17 août 1792**: Tribunal criminel extraordinaire institué par l'Assemblée législative.
- **22 septembre 1792 (1^{er} vendémiaire an I)**: Proclamation de la République. Le 14 vendémiaire an II (5 octobre 1793), la Convention décrètera que le début de l'ère républicaine (an I) est fixé à la date de la proclamation de la République.
- **21 septembre 1792–31 mai 1793 (12 prairial an I)**: Convention girondine. Première période de la Convention nationale. L'Assemblée est sous l'influence des "brissotins" ou Girondins, révolutionnaires modérés opposés à la centralisation parisienne du pouvoir.
- **21 janvier 1793 (2 pluviôse an I)**: Exécution de Louis XVI.
- **10 mars 1793 (20 ventôse an I)**: Création du Tribunal révolutionnaire. Efficace à partir du 29 mars, le Tribunal révolutionnaire a pour mission de procéder à la reconnaissance de tous les "attentats contre la République".
- **6 avril 1793 (17 germinal an I)**: Formation du Comité de salut public. Corps exécutif mis en place par la Convention nationale pour faire face à la situation d'urgence créée par la guerre et la contre-révolution.
- **31 mai–2 juin 1793 (12–14 prairial an I)**: Journées insurrectionnelles; mise en accusation et proscription des Girondins.
- **2 juin 1793–27 juillet 1794 (14 prairial an I–9 thermidor an II)**: Convention montagnarde. Deuxième période de la Convention nationale. La Montagne, faction radicale des clubs révolutionnaires (essentiellement du Club des Jacobins), émerge comme entité politique au cours de l'année 1792. Ses représentants, soutenus par les sans-culottes et tous les députés parisiens, Marat, Danton, Robespierre, etc., exigent de la Révolution qu'elle soit poussée à son terme.
- **24 juin 1793 (6 messidor an I)**: Adoption de la Constitution de l'An I (Constitution montagnarde). Provisoirement reportée jusqu'à la paix, cette constitution n'a jamais été appliquée.
- **27 juillet 1793 (9 thermidor an I)**: Robespierre entre au Comité de salut public.
- **4–5 septembre 1793 (18–19 fructidor an I)**: Mouvement populaire à Paris; la Convention met la Terreur à l'ordre du jour; formation d'une armée révolutionnaire.

- **17 septembre 1793 (1^{er} complémentaire (fête de la vertu) an I)**: Loi des suspects. L'année 1793 est marquée par une inflation de décrets contre les suspects. La Convention nationale veut codifier ces décrets et la loi du 17 septembre énumère toutes les catégories de coupables, soit tous les "ennemis de la Révolution".
- **29 septembre 1793 (8 vendémiaire an II)**: Institution du Maximum Général. Taxe les produits de première nécessité et bloque les salaires.
- **10 octobre 1793 (19 vendémiaire an II)**: Le Comité de salut public décrète que le "gouvernement de la France sera révolutionnaire jusqu'à la paix."
- **24 mars 1794 (4 germinal an II)**: Arrestation, procès et exécution des hébertistes. Partisans de Jacques Hébert, favorables à une radicalisation du régime de Terreur. Les hébertistes prônent des mesures économiques et sociales radicales proches de celles des "enragés".
- **5 avril 1794 (16 germinal an II)**: Arrestation, procès et exécution des dantonistes. L'épithète d'"indulgent" désigne, à partir de l'été 1793, de façon péjorative, les nouveaux modérés des révolutionnaires, également appelés "dantonistes".
- **8 juin 1794 (20 prairial an II)**: Fête de l'Être Suprême.
- **10 juin 1794 (22 prairial an II)**: Refonte du Tribunal révolutionnaire; décret organisant la Grande Terreur.
- **26 juillet 1794 (8 thermidor an II)**: Robespierre prend la parole à la tribune de la Convention; il y dénonce une "horde de fripons" distillés dans les rangs de l'Assemblée. Accusation non nominative de corruption et de manipulation parmi les députés et les membres du Comité de sûreté générale. Ses adversaires se réunissent dans la soirée afin de préparer une offensive concertée.
- **27 juillet 1794 (9 thermidor an II)**: Mise en accusation et arrestation de Robespierre et ses partisans; tentative d'insurrection populaire. Insurrection de la Commune et du Club des Jacobins: les députés sont libérés et se rassemblent, après diverses péripéties, à la Maison commune - l'Hôtel de Ville. Dans la nuit du 9 au 10 thermidor, l'insurrection piétine et se disperse. La Convention revient à la charge, mettant Robespierre et ses partisans hors la loi, excluant la possibilité d'une comparution devant le Tribunal révolutionnaire.
- **28 juillet 1794 (10 thermidor an II)**: Robespierre et 21 de ses compagnons sont guillotisés sur la place de la Révolution. Le lendemain, 70 autres les suivront. Au total, 117 insurgés seront exécutés, pour l'essentiel des membres de la Commune insurrectionnelle.

Premier cercle: le récit

9 et 10 thermidor an II de la République (27 et 28 juillet 1794)

Robespierre prononce son dernier discours à la tribune de la Convention nationale le 8 thermidor an II. Le lendemain, Saint-Just tente de prononcer le sien à midi mais en est empêché; il tentait notamment de défendre Robespierre des accusations de tyrannie qui pesaient sur lui. Robespierre est arrêté vers 16h, conduit aux Comités qu'il a accusés la veille dans son discours afin d'y être interrogé, puis il est conduit au Luxembourg (administration de la police municipale). Il en est "délivré" vers 21h, mené à l'Hôtel de Ville au sein de la Commune. Autour de 22h, Robespierre est mis hors la loi par la Convention nationale. Que faire? L'alternative est claire: l'insurrection ou la mort. Dans la nuit, vers 2h30, un gendarme pénètre dans l'Hôtel de Ville, trouve le chemin de Robespierre et lui tire une balle de pistolet dans la mâchoire, à moins que Robespierre n'ait tenté de se suicider, l'histoire ne le dit pas. Il est traîné à la Convention nationale, au Comité de salut public, puis à l'Hôtel-Dieu par les rues, puis à la Conciergerie, puis enfin à la place de la Révolution. La fin est la mort de l'homme historique connu du nom de Maximilien Marie Isidore de Robespierre.

Deuxième cercle: la problématique

Le Comité de salut public est le gouvernement de la France entre septembre 1793 et juillet 1794. Il constitue ce qu'il convient d'appeler la première dictature dont le but avoué est de régénérer la société, et l'homme. Il échoue. Il ne parvint pas à instaurer cette république démocratique, cette république de la Vertu, dont Robespierre fut l'un des principaux défenseurs. Le Comité et les Montagnards finirent par représenter une minorité en France dont la majorité des français n'était pas prête à accueillir les idées. La Terreur est peut-être une conséquence nécessaire quand une minorité gouverne sur une majorité, même

et surtout (est-ce si paradoxal?) si elle le fait au nom d'une philosophie politique humaniste.

Voici un extrait d'un discours de Robespierre, prononcé le 17 pluviôse an II (5 février 1794) à la Convention nationale, intitulé *Sur les principes de morale politique*, qui donne une définition et une application de la Terreur: "Si le ressort du gouvernement populaire dans la paix est la vertu, le ressort du gouvernement populaire en révolution est à la fois la vertu et la terreur: la vertu, sans laquelle la terreur est funeste; la terreur, sans laquelle la vertu est impuissante. La terreur n'est autre chose que la justice prompte, sévère, inflexible; elle est donc une émanation de la vertu; elle est moins un principe particulier qu'une conséquence du principe général de la démocratie appliqué aux plus pressants besoins de la patrie.

On a dit que la terreur était le ressort du gouvernement despotique. Le vôtre ressemble-t-il donc au despotisme? Oui, comme le glaive qui brille dans les mains des héros de la liberté ressemble à celui dont les satellites de la tyrannie sont armés. Que le despote gouverne par la terreur ses sujets abrutis; il a raison, comme despote; domptez par la terreur les ennemis de la liberté, et vous aurez raison, comme fondateurs de la République.

Le gouvernement de la révolution est le despotisme de la liberté contre la tyrannie. [...] Que la tyrannie règne un seul jour, le lendemain il ne restera plus un patriote. Jusqu'à quand la fureur des despotes sera-t-elle appelée justice, et la justice du peuple barbarie ou rébellion? Comme on est tendre pour les oppresseurs et inexorable pour les opprimés! Rien de plus naturel: quiconque ne hait point le crime ne peut aimer la vertu. II faut cependant que l'un ou l'autre succombe. Indulgence pour les royalistes, s'écrient certaines gens. Grâce pour les scélérats! Non: grâce pour l'innocence, grâce pour les faibles, grâce pour les malheureux, grâce pour l'humanité!"

Dans le même discours voici la description du but de la Révolution

et l'affirmation de la République: "[...] Quel est le but où nous tendons? La jouissance paisible de la liberté et de l'égalité; le règne de cette justice éternelle dont les lois ont été gravées, non sur le marbre et sur la pierre, mais dans les cœurs de tous les hommes, même dans celui de l'esclave qui les oublie, et du tyran qui les nie.

Nous voulons un ordre de choses où toutes les passions basses et cruelles soient enchaînées, toutes les passions bienfaites et généreuses éveillées par les lois; où l'ambition soit le désir de mériter la gloire et de servir la patrie; où les distinctions ne naissent que de l'égalité même; où le citoyen soit soumis au magistrat, le magistrat au peuple, et le peuple à la justice; où la patrie assure le bien-être de chaque individu, et où chaque individu jouisse avec orgueil de la prospérité et de la gloire de la patrie; où toutes les âmes s'agrandissent par la communication continuelle des sentiments républicains, et par le besoin de mériter l'estime d'un grand peuple; où les arts soient des décorations de la liberté qui les ennoblit, le commerce la source de la richesse publique et non seulement de l'opulence monstrueuse de quelques maisons.

Nous voulons substituer dans notre pays la morale à l'égoïsme, la probité à l'honneur, les principes aux usages, les devoirs aux bienséances, l'empire de la raison à la tyrannie de la mode, le mépris du vice au mépris du malheur, la fierté à l'insolence, la grandeur d'âme à la vanité, l'amour de la gloire à l'amour de l'argent, les bonnes gens à la bonne compagnie, le mérite à l'intrigue, le génie au bel esprit, la vérité à l'éclat, le charme du bonheur aux ennuis de la volupté, la grandeur de l'homme à la petitesse des grands, un peuple magnanime, puissant, heureux, à un peuple aimable, frivole et misérable, c'est-à-dire toutes les vertus et tous les miracles de la République, à tous les vices et à tous les ridicules de la monarchie.

Nous voulons, en un mot, remplir les vœux de la nature, accomplir les destins de l'humanité, tenir les promesses de la philosophie,

absoudre la providence du long règne du crime et de la tyrannie. Que la France, jadis illustre parmi les pays esclaves, éclipsant la gloire de tous les peuples libres qui ont existé, devienne le modèle des nations, l'effroi des oppresseurs, la consolation des opprimés, l'ornement de l'univers, et qu'en scellant notre ouvrage de notre sang, nous puissions voir au moins briller l'aurore de la félicité universelle. Voilà notre ambition, voilà notre but."

Dans le rêve démocrate des hommes du Comité de salut public doit se dresser pour qu'il se réalise un homme nouveau. C'est un des traits communs du gouvernement révolutionnaire de 93-94 avec les grandes révolutions du XX^e siècle. Le rêve de l'égalité. Oui il y a les cortèges de morts, oui les échecs sont avérés par l'odeur du sang qui traîne. Oui nous savons que cet homme nouveau ne résiste pas à sa troisième génération et qu'alors au nom de la liberté une danse est plus dangereuse qu'un bataillon en marche. Mais cela laisse à penser l'une des dialectiques les plus problématiques que créa la société moderne née en 1789, et dont les origines mêmes sont l'objet: la liberté et l'égalité.

Aujourd'hui que le libéralisme ne peut plus cacher ses failles, ne tardera pas à revenir (et à une autre échelle que celle de la nation) "le soc de la charrue du mal", qui replonge toujours dans les terres de l'histoire, qui voit toujours le retour du politique quand une situation économique et sociale tend à déchirer le sous-sol toujours fragile. Comment le théâtre doit-il participer à ce retour, et n'est-ce pas la bonne heure?

Car nous sommes nés avec la chute du mur de Berlin, de la fin entamée du socialisme, la fin du socialisme, et la fin de l'histoire avons-nous entendu? Où des historiens analysèrent la chute du mur comme la victoire du capitalisme sur le socialisme... Vulgarité toujours de celui qui se donne la médaille, qui joue au vainqueur. Nous sommes nés des années quatre-vingt dont le spectre hante

l'oubli du déjà-vu ; quelque chose depuis n'a cessé d'être détourné ; quelque chose a été contourné si vous voulez. Le théâtre peut-être n'a pas fait là, nous entendons, dans sa pleine mesure, ce qu'il avait à faire, ou un regard : Penser la Terreur.

Nous nous devons de regarder cette enfant d'alors dans les yeux, parfois démocrate qui se laisse aller vers le couteau, parfois tyran. Regarder aujourd'hui sa tronche de même vieillie et regarder le général dégoût qu'elle nous inspire ; mais aussi nous regarder dans nos parfois envies de guerre civile, regarder *notre en nous chacun petit Robespierre*. Regarder le petit spectre revenant de 1793. Il y a cette phrase de Brecht dans *Fatzer* : "De même que les esprits d'autrefois venaient du passé/de même ils nous viennent maintenant de l'avenir." La Terreur a-t-elle un avenir ? Est-ce raisonnable ?

Pour regarder tout cela à la bonne distance, il fut évident qu'il fallait remonter le fleuve à sa source, la R.F. la fille dans les sangs. Il fut évident qu'il fallait regarder un homme de 1793-1794 dans le moment du despotisme de la Liberté. Il fallait que cet homme ne soit pas naturellement un chef, il nous fallait un homme sans génie dramatique, un homme de manque, le contraire du héros des industries du rêve, mais un homme dont l'idéal démocratique ne soit vexé par aucune réalité, malgré la naïveté et le génie, la possibilité d'être face à un esprit et un corps, et le conflit que cela offre. Robespierre est notre homme.

Notre terreur, ce n'est pas la Terreur, ce sont nos voix discordantes et violentes si belles qu'on ne peut les voir sans rougir, étouffées qui appellent et qui meurent sans qu'on les aient écoutées.

Notre terreur n'est pas de soigner un ulcère, c'est de l'ouvrir.

Sylvain Creuzevault











Le Père Tralalère

création collective **d'ores et déjà**

mise en scène **Sylvain Creuzevault**

musique **David Georgelin**

costumes **Pauline Kieffer**

scénographie **Julia Kravtsova**

lumière **Vyara Stefanova**

régie **Cédric Lemaigen**

avec

**Samuel Achache, Benoit Carré, Antoine Cegarra,
Éric Charon, Caroline Darchen, Pierre Devérines,
Lionel Gonzalez, Léo-Antonin Lutinier,
Lise MauSSION**

co-réalisation d'ores et déjà, théâtre-studio d'Alfortville
avec la participation artistique du Jeune Théâtre National

le spectacle a été répété et créé le 29 octobre 2007 au
théâtre-studio d'Alfortville, repris au Théâtre de Vanves en octobre 2008,
avant une tournée en France

Équipe technique de La Colline

régie **Laurence Barrère**

régie son **Sylvère Caton**

régie lumière **Nathalie De Rosa, Pascal Lévêque**

machiniste **Marjan Bernacik**

habilleuse **Laurence Le Coz**

du 14 au 31 octobre 2009

Petit Théâtre

“L’important c’est que ça reste dans la famille”

Ça commence comme ça : ce sont les noces de Lise et Léo. Le père de Lise s’est occupé du mariage. Il y a aussi le frère de Lise, les amis de Lise et Léo, il y a Benoit, un présentateur de télévision, et Samuel, un employé du père. Tout va bien comme au début d’une pièce de théâtre classique. Puis tout va aller de moins en moins bien comme dans une pièce de théâtre classique. Une petite lézarde d’abord, puis une fissure, puis une faille : le réel vacille, l’ordre familial laisse apparaître ce qui le fonde et qui n’a rien d’ordonné ni de calme. Les repas de famille continuent à se succéder avec leur recto de rituel immuable et leur verso de cruauté ; mais le spectateur est déjà emporté dans la courbe imprévisible du spectacle, de bouffée de paradis en descente aux enfers. Drôle ou violent, ludique toujours, le *d’ores et déjà* se sert du théâtre pour faire advenir le rêve et la vérité du rêve, pas toujours agréable à entendre. Écrit à partir d’improvisations, le spectacle se maintient ouvert aux aléas de la représentation. Ainsi n’est-il jamais tout à fait le même : dispensant tour à tour effroi et jouissance, la machine à détraquer la famille s’emballe en direct sous nos yeux, révélant l’impossibilité des générations d’échapper l’une à l’autre, sans pardon ni merci.

Glossaire

D’ores et déjà

Nous étions des lycéens, nous faisons du théâtre comme d’autres font de la musique, ou de la danse, ou du judo, ou tout autre chose qu’on est forcé de faire dans l’ignorance de ce qu’on veut vraiment faire de la vie. C’est une association grégaire de bêtes qui a pour origine la peur du monde. Le jour où chacun a su ce qu’il voulait faire, *d’ores et déjà* devint *dorénavant*.

Création collective

Appellation contrôlée du château de la seigneurie démocratique, qui tend à soutenir que tout le monde est un maître. Évidemment cela est faux, un maître, il n’y en a qu’un, c’est le metteur en scène, c’est moi. Mais jusqu’ici personne n’a réussi à convaincre personne qu’être maître était enviable. Cette distorsion, comme l’amour, fait de l’inégalité le rapport humain le plus juste.

Il n’y a aucune référence volontaire.

Certains spectateurs en font.

Nous n’essayons pas de conduire l’expérience sensible qui sera vécue par les spectateurs. Ni de la contrôler.

Une création collective fait vœu de cela.

Improvisation

Le spectacle est en improvisation. Le récit fut inventé au fur et à mesure des répétitions. Aujourd’hui il se résume en des points, par lesquels, selon un ordre précis, les acteurs doivent passer. Ces points font une mise en scène pointilleuse.

Ce qui est en improvisation, c’est ce qu’il y a entre eux, c’est-à-dire ce qu’il y a entre les gens, le malentendu.

À force de temps et de travail, notre improvisation, dans sa structure, tente de s'élever à l'écriture. Une improvisation, non pas en tant que moyen, en tant que fin : éphémère écriture qui casse le caractère immuable de la famille ; un mouvement qui dit en lui-même : à bas la famille bourgeoise.

Père

Ce n'est pas un spectacle sur le père, ni sur sa figure, mais le spectacle est pris par lui ; il va le prendre, comme une autorité prend une arme. Le père prend le pouvoir de la représentation, l'accapareur d'une représentation. Mais à la fin le théâtre se venge et l'emporte. Le père est jugé par le théâtre, et la sentence est implacable. Mais *qui est le théâtre* ?

Mère

L'absence de la mère, c'est un manque d'actrice au moment des répétitions, et une absence qui devient un fantôme très présent. La question de cette mère est un objet de désaccord permanent dans la troupe. Certains acteurs imaginent qu'elle est morte, d'autres qu'elle s'est tirée avec un autre homme. Nous ne savons pas ce qui s'est passé avec elle. Le fait qu'il manquait une actrice, ce qui est réel, et que cela ait pénétré le champ imaginaire du récit, ce qui s'est produit, fut une chance ; cela a évité que nous tombions dans une vulgate psychomédiatique. Si nous avons tenu à n'en parler jamais et à ne jamais tomber d'accord sur son cas, c'est que nous sommes contre le psy de service. Le temps fait bien les choses, et soulève des tempêtes de questions dont les réponses n'existent peut-être que dans les cœurs des spectateurs.

Noce

La composition ne se fait pas autour du mariage, elle se fait autour d'une table. C'est là que tout sera présenté, servi, décortiqué, avalé, digéré, chié.

Le mariage est un seuil où se tient debout le nouvel arrivant, le mari. Il est content que Lise lui ait passé la corde au cou, comme on dit : il l'aime. Mais il ignore que la corde est au père. Il entre.

Le titre

Je l'aime beaucoup.

Il fait du bien comme une survivance, objet qui, de son présent, vous crevait le cœur. Un père encore dans son autorité de majuscule et un enfant qui lui tire la langue.

Il fut improvisé au cours d'un poème au plateau.

Sylvain Creuzevault

Les créations de la compagnie

En septembre 2002, Sylvain Creuzevault, Louis Garrel, Arthur Igual et Damien Mongin créent le théâtre *d'ores et déjà*.

Les Mains bleues de Larry Tremblay

mise en scène Sylvain Creuzevault

Studio-Théâtre d'Asnières (mai 2003)

Théâtre des deux rives de Charenton (mai 2004, reprise)

Un homme qui dort de Georges Perec

mise en scène Damien Mongin

Conservatoire National Supérieur d'Art Dramatique

(avril 2004)

Visage de feu de Marius von Mayenburg

mise en scène Sylvain Creuzevault

Théâtre des deux rives de Charenton (avril 2005)

La Corde, création de Damien Mongin

Théâtre des deux rives de Charenton (avril 2006)

Foetus, création collective

mise en scène Sylvain Creuzevault et Damien Mongin

Odéon-Théâtre de l'Europe (Festival Berthier 06)

Baal de Bert Brecht

mise en scène Sylvain Creuzevault

Odéon-Théâtre de l'Europe, dans le cadre du Festival d'Automne à Paris (octobre 2006)

Wiener Festwochen, Autriche (mai 2007)

Le Père Tralalère, création collective

mise en scène Sylvain Creuzevault

Théâtre-Studio d'Alfortville (création novembre 2007, reprise janvier 2008)

Théâtre de Vanves, scène conventionnée pour la danse (octobre 2008)

Jackson Pan, création de Lise Maussion

Agitakt, Paris (décembre 2007)

Théâtre de Vanves, scène conventionnée pour la danse (octobre 2008)

Wald, création d'Antoine Cegarra

Théâtre de Vanves, scène conventionnée pour la danse (novembre 2008)

Notre terreur, création collective

mise en scène Sylvain Creuzevault

La Colline - théâtre national, dans le cadre du Festival d'Automne à Paris (création le 16 septembre 2009)

En tournée

Notre terreur

Célestins, Théâtre de Lyon
du 24 novembre au 4 décembre 2009

Nouveau Théâtre d'Angers,
centre dramatique national des Pays de la Loire
du 17 au 25 mars 2010

Culturgest, Lisbonne
8, 9 et 10 avril 2010

Le Père Tralalère

Théâtre du Nord,
théâtre national région Nord Pas-de-Calais
du 5 au 15 novembre 2009

contact compagnie
Louise Gasquet
doresetdeja@hotmail.fr

15 septembre – 19 décembre 2009



Danse
Musique
Théâtre
Arts plastiques
Cinéma

Théâtre

Robert Wilson / Bertolt Brecht
Kurt Weill
L'Opéra de quat'sous
Théâtre de la Ville

Arthur Nauzyciel / Kaj Munk
Ordet
Théâtre du Rond-Point

Sylvain Creuzevault
Notre terreur
Le Père Tralalère
La Colline – théâtre national

William Kentridge
Handspring Puppet Company
Woyzeck On The Highveld
d'après Georg Büchner
Centre Pompidou

Guy Cassiers
Sous le Volcan d'après Malcol
Lowry
Théâtre de la Ville

Tim Etchells / Jim Fletcher
Sight Is The Sense That Dying
People Tend To Lose First
Théâtre de la Bastille

Arthur Nauzyciel
American Repertory
Theatre Boston
William Shakespeare
Julius Caesar
Maison des Arts Créteil

Jean-Pierre Vincent
Paroles d'acteurs
Meeting Massera
Théâtre de la Cité internationale

Young Jean Lee
THE SHIPMENT
Théâtre de Gennevilliers

Jan Klata
Transfer!
L'Affaire Danton
Maison des Arts Créteil

Michael Marmarinos
Dimitris Dimitriadis
Je meurs comme un pays
Odéon – Théâtre de l'Europe /
Ateliers Berthier

Rodrigo Garcia
Versus
Théâtre du Rond-Point

The Wooster Group
Elizabeth LeCompte
Tennessee Williams
Vieux Carré
Centre Pompidou

tg STAN / Arthur Schnitzler
Le Chemin solitaire
impromptu XL
Théâtre de la Bastille

Programme complet, abonnement et réservation sur
www.festival-automne.com
01 53 45 17 17

Les partenaires des spectacles



les
inrockuptibles

arte

Rue89

ANOUS
le magazine urbain

nova
101.5 FM

Responsable de la publication **Didier Juillard**

Rédaction **Laure Hémain**

Photographies **Marine Fromanger**

Conception graphique **Atelier ter Bekke & Behage 09**

Imprimerie **Comelli, Villejust, France**

Licence n° 1-100-75-15

La Colline — théâtre national

15 rue Malte-Brun Paris 20^e

www.colline.fr

la colline
théâtre national

01 44 62 52 52

www.colline.fr